

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 17 juillet 2023 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
M. Michel Cordeau, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
M. Claude Tessier, conseiller
M. Yvan Duval, conseiller
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

Absence motivée :

M. Steeve Gauthier, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Avis de motion règlement 2023-288 ;
10. Avis de motion règlement 2023-289 ;
11. Autres sujets ;
12. Période de questions
13. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-23-07-17-01 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2023

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-23-07-17-02 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 19 juin 2023 est adopté.

ADOPTÉ

5.- Adoption des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de juin 2023 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de juin 2023.

CA-23-07-17-03 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de juin 2023 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de juillet 2023.

CA-23-06-19-04 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport du service d'urbanisme

Le greffier trésorier dépose le rapport de l'inspecteur municipal contenant la liste des différents permis octroyés au mois de juin.

CA-23-07-17-05 Sur proposition de Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de juin.

ADOPTÉ

8.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport

CA-23-07-17-06 Sur proposition de Jocelyne Boivin faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil prend acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

9. Avis de motion, Règlement afin de prohiber l'ouverture de nouveaux de nouveaux chemins privés et empêcher la densification des milieux déjà bâtis.

Ce point a été remis à une date ultérieure.

ADOPTÉ

10.- Avis de motion, règlement afin de prohiber toutes constructions sur un terrain qui n'est pas adjacent à un chemin public ou privé existant.

Ce point a été remis à une date ultérieure

ADOPTÉ

11.- Autres sujets

12.- Période de questions.

Questionnement concernant la Baie de la Loutre.

13.- Levée de la séance

La séance est levée.

CA-23-07-17-07 Sur proposition de Yvan Duval il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 19h55.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier-trésorier